

COMPTE RENDU de la Commission extra municipale de « l'environnement » du 8 JUIN 2009

Présents à la réunion :

Madame BAUDINO Suzy conseillère municipale
Madame GUILLERM Odile conseillère municipale
Mesdames RUMELHARD Monique, MONET Astrid, VIDAL Claudine
Messieurs LESOU Robert, LUCIANI Jean-Jacques, GIACOBBI Louis-Marie, GREPIN Jean,
CHIOTTI Jean-Mathieu, VENEL Pierre
Monsieur Lionel BROUQUIER Adjoint à l'environnement
Monsieur CAREL Denis conseiller municipal

Absents :

Messieurs NICOLAS Lionel et du BREUIL Gaël conseillers municipaux
Messieurs DI SCALA Christophe, FREYERMUTH Alain
Excusée : Madame GIUGIARO Martine,

Monsieur Louis-Marie GIACOBBI, Président de la commission, fait une présentation du rôle de la commission extra municipale de l'environnement, rôle consultatif et non décisionnel. Les décisions appartenant au Maire et à ses élus du conseil municipal.

1) Discussion entre participants sur le rôle des élus présents à la réunion, ceux-ci se déclarent présents en leur qualité de citoyens de la commune, ils ont aussi un rôle d'information sur les projets en cours.

Les sujets de discussion seront apportés aussi bien par les élus que les autres participants.

Le PNR (PARC NATUREL REGIONAL) de la Sainte-Baume doit être voté le 10 juillet, son adoption semble en bonne voie.

2) Espaces sensibles communaux

- proposition de relancer l'étude du site gallo romain « La Villa Marius » Voir ce que peut proposer la municipalité aux propriétaires. Il serait intéressant de valoriser ce site pour le rendre plus attrayant.
- Les Orris, le bâtiment a été sécurisé, la question se pose de savoir si un toit a existé sur ce bâtiment et si il convient de le refaire. Sur ce site on trouve la présence de rapaces, il y a toujours de l'eau, milieu rupestre d'1 ha ½. On pourrait envisager d'en faire un refuge LPO. La signalétique doit aussi être refaite. On peut envisager une étude environnementale sur la faune et la flore.
- Le massif d'Agnis : sont intéressés par ce qui se passe là haut : **les promeneurs, les chasseurs et l'éleveur**. C'est un espace à l'abandon depuis 1950, il comporte des propriétés communales et privées. Un projet global de gestion est à l'étude avec le professeur et un groupe d'élèves ingénieurs (8) pour un stage de 3 semaines. A suivre. La gestion globale de l'espace, sensible à l'incendie, quels dispositifs? Le troupeau de l'éleveur entretient une bande de 25 m de chaque côté des pistes DFCI. Les pistes ont été aménagées mais elles doivent être entretenues. Accueil des randonneurs, leur information est à envisager. La commune peut elle se doter d'un projet pour réhabiliter les bâtiments et les accès?

3) les platanes ont été expertisés par l'ONF, ils vont bien dans leur majorité, sauf certains (cours de l'ancienne école 1 à abattre, 1 vers la Maternelle, 1 branche route de Mazaugues). La taille des platanes sera envisagé d'une façon différente (en port libre)

4) Eoliennes : la municipalité se chargera de faire une réunion avec les propriétaires concernés en temps utile

5) PNR les participants souhaitent avoir des informations, ne pourrait on pas envisager une réunion publique avec un intervenant qualifié

Nous aborderons le problème du tri sélectif lors de la prochaine réunion

la prochaine réunion aura lieu le lundi 6 juillet à 18h30 Salle du Conseil à la Mairie.

La secrétaire
Claudine VIDAL